

urbaines. Parmi les sujets à l'étude figurent les transports, le logement, l'utilisation et l'aménagement des terres, la répartition de la population et la rénovation urbaine.

Environnement. La principale activité en sciences humaines effectuée pour le compte du ministère de l'Environnement est la recherche économique et les activités connexes intéressant les pêches, les forêts et les ressources hydrauliques.

Musées nationaux. Les domaines de recherche du Musée national de l'homme comprennent l'ethnolinguistique, l'ethnologie, l'anthropologie physique, la préhistoire, l'histoire sociale et militaire ainsi que les études sur la culture folklorique. On met surtout l'accent sur la matière canadienne.

Travail. Les activités en sciences humaines du ministère du Travail visent à soutenir la planification et l'élaboration des politiques et programmes en matière de relations industrielles et de normes d'emploi. Parmi ces activités on peut citer les enquêtes sur les modèles de rémunération, les coûts de main-d'œuvre, les accidents industriels et l'analyse contractuelle, ainsi que la recherche sur des problèmes tels que les conflits industriels, l'établissement des salaires, le droit du travail et les négociations collectives.

Conseil du trésor. Le Conseil du trésor effectue des études d'opérations sur l'élaboration et l'application de méthodes et de procédures visant à évaluer l'efficacité et le rendement des programmes et projets gouvernementaux, ainsi que sur l'élaboration de politiques, systèmes et méthodes en matière de personnel.

Finances. Le ministère des Finances effectue des études d'opérations relativement au maintien du système d'imposition et à l'évaluation des politiques gouvernementales dans des domaines comme l'utilisation de la main-d'œuvre et l'environnement socio-économique. Ces études comprennent également l'analyse des perspectives économiques actuelles et futures ainsi que des recommandations au sujet de la politique fiscale et commerciale par rapport à la politique monétaire et de gestion de la dette.

9.3.2.2 Activités extra-muros

En 1973-74, près du tiers des dépenses au titre des activités en sciences humaines constituaient des versements à des exécutants extra-muros d'activités scientifiques. Ces versements comprenaient entre autres des subventions, des contrats, des bourses de recherche et des bourses d'études.

La recherche est la principale activité financée par les ministères fédéraux dans le secteur extra-muros. Elle est intervenue pour près de la moitié des paiements extra-muros en 1973-74. Cette même année, le Conseil des Arts du Canada a fourni plus de fonds de recherche extra-muros que tout autre organisme (\$9 millions); il a également versé \$12.6 millions pour des activités connexes, principalement dans le domaine de l'éducation. Le tableau 9.9 indique les versements extra-muros par activité et par source de fonds pour 1973-74.

Le Conseil des Arts du Canada a dépensé en 1973-74 près de \$18 millions dans le secteur universitaire pour le soutien d'activités en sciences humaines (tableau 9.10). Les fonds de recherche sont distribués dans le cadre de cinq programmes: subventions à des professeurs d'université et à d'autres intellectuels pour l'exécution de recherche libre en sciences humaines; les subventions Killam (bourses de recherche supérieure et bourses spéciales de recherche postdoctorale pour permettre à des intellectuels d'une compétence exceptionnelle d'exécuter d'importants travaux de recherche); bourses de travail libre à des professeurs d'université qui désirent effectuer des études, travaux ou recherches de création; bourses de recherche pour permettre à de jeunes intellectuels de faire de la recherche à temps plein; et, dans le cadre du Programme des échanges culturels administré par le ministère des Affaires extérieures, subventions à des intellectuels canadiens pour leur permettre de faire de la recherche en France.

Le soutien accordé par le Conseil des Arts du Canada aux activités d'information scientifique comprend des subventions de publication à des revues spécialisées et des subventions globales au Conseil canadien de recherches sur les humanités et au Conseil canadien de recherches en sciences sociales pour la publication de manuscrits savants et pour le soutien de l'assistance aux réunions annuelles des sociétés savantes du Canada.

En 1973-74, plus de la moitié des dépenses du Conseil des Arts du Canada a été affectée à l'éducation. Ces dépenses comprennent des bourses doctorales à des étudiants en sciences humaines qui ont terminé au moins une année d'études supérieures au-delà du baccalauréat avec spécialisation ou l'équivalent; des subventions à des universités et organismes canadiens